

Communiqué de presse**(p.1/2)**

13 mars 2009

N° 12 – 2009

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :***Beat Werder** +33 (0)1 46 98 71 39

Chief Communications Officer

Marco Circelli +44 (0) 207 553 8106

Head of Investor Relations

**Standard & Poor's relève la note
du groupe SCOR à « A »**

Standard & Poor's a relevé de « A- » à « A », perspectives stables, les notes de crédit à long terme et de solidité financière de SCOR et de ses principales filiales. Selon Standard & Poor's, cette décision s'explique par la constante amélioration des résultats de souscription Non-Vie et par la capacité du Groupe à résister à la crise financière tant d'un point de vue financier qu'opérationnel. SCOR est parvenu avec succès à rétablir sa solidité financière, ainsi qu'à réduire et à diversifier son profil de risque. S&P considère que la tendance des tarifs à la hausse lors des renouvellements de janvier contribuera à conforter les résultats du Groupe et devrait également contribuer à compenser le tassement des produits des placements. Selon S&P, le rehaussement de la note reflète la solide position concurrentielle de SCOR, sa solide capitalisation, son niveau solide de liquidité, la qualité de ses placements et son engagement à poursuivre activement une politique d'*Enterprise Risk Management* (ERM).

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, a déclaré : « Nous sommes heureux de la décision de S&P, qui reconnaît la solidité financière du Groupe et la réussite de l'intégration de Converium. Cette décision de rehaussement reconnaît également la pertinence de la stratégie suivie pour faire face à la crise financière, ce qui permettra à SCOR de tirer parti de sa position forte sur un marché de réassurance porteur. En outre, le relèvement de notre note montre que le Groupe devrait atteindre les objectifs de solvabilité, de rentabilité et de gestion du capital, qui figurent dans le plan stratégique triennal 'Dynamic Lift V2' publié en 2007 ».

La décision de Standard & Poor's fait suite aux rehaussements des notes de SCOR par Fitch (« A ») et Moody's (« A2 ») l'année dernière. Le 3 septembre 2008, Standard & Poor's avait attribué à SCOR une note « A- » assortie de perspectives positives.

Le communiqué de Standard & Poor's est disponible sur la page d'accueil de l'agence de notation à l'adresse suivante : <http://www.standardandpoors.com>

*
* *

Calendrier de communicationRésultats du 1^{er} trimestre 2009
Résultats du 1^{er} semestre 200930 avril 2009
30 juillet 2009**SCOR SE**

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Européenne au Capital
de 1 450 523 984,67 euros

13 mars 2009

N° 12 – 2009

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 5 mars 2009 sous le numéro D.09-0099 (le "Document de Référence"), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com
RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Européenne au Capital
de 1 450 523 984,67 euros